Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le
ID : 021-252107917-20220927-20_2022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	en exercice	Présents
52	51	28

Date de la convocation :
13/09/2022
Date d'affichage
13/09/2022

Vote :
Abstention : /
Pour : 32
Contre : /

N° 19/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DES EAUX SEURRE VAL DE SAONE

Séance du mardi 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUBIEF Jack 1er Vice-Président, M. le Président s'étant excusé

Présents :
Marc JAUDAUX – Pascale CATHELAIN - François PERRIN – Sébastien FAGOT – Sébastien THEVENIN – Sylvain ROY – Olivier CHIRON - Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET –Jean Paul VIVIEN – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Thierry MINET – Pascal JEANNIARD – Aurore MOLARD – Céline GILARDET – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE - Raymond ROSIER – Henri MAUCHAMP – Anne ORGELOT - Alain BECQUART – Jean-Louis ROUMANEIX - Alain BECQUET – Jack DUBIEF - Rachel BARBIER – Jean-Michel VERPAUX – Magali CHIFFLOT

S'étaient excusés :
Alain PAUTET – Camille SIMAR (pouvoir donné à M. VIVIEN) – Sébastien BELORGEY - Gilbert VALENTIN (pouvoir donné à M. MINET) – David HIEZ – Lucie FOURNIER-BONNIN – François LORENZI - Sébastien DELACOUR (pouvoir donné à M. ROUMANEIX) – François VARIOT (pouvoir donné à Mme BARBIER)

Etaient absents :
Wilfried SUJOBERT – Yves EUVRARD - Hélène MESTRE – Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Jean-Christophe GUITTON – Philippe BON – Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Denis MALUTA – Jean-Marie BAULAND – Philippe GAGEY – Matthieu MICHAUD – Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC – Martine DECHAUD – Sophie CHAVATTE – Nicolas GAUTHRON

Secrétaire de séance : Thierry Minet

OBJET : Annulation et remplacement de la délibération 13/2022 concernant l'élection des membres de la commission d'appel d'offres pour le schéma directeur

Considérant la délibération N°13/2022 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres pour le schéma directeur d'eau potable,
Considérant que M. BELORGEY est représentant du coordonnateur du groupement,
Considérant que les délégués avaient désigné M. BECQUART en tant que membre titulaire et M. MOINDROT en tant que suppléant,
Considérant le décès de M. MOINDROT, l'élection de son remplaçant est requise,

M. ROSIER propose sa candidature en tant que suppléant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL** :
- **VALIDE** l'annulation de la délibération N°13/2022,
- **VALIDE** l'élection de M. ROSIER en tant que suppléant.

Pour extrait conforme, le 27 septembre 2022
Le 1er Vice-Président, Jack DUBIEF

SYNDICAT DES EAUX SEURRE Val de Saône 21250